

20200102 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/21864/nouvelle-carte-ada-je-ne-peux-plus-payer-mon-loyer-mes-proprietaires-m-hebergent-en-echange-de-petits-travaux>



Une carte de retrait ADA. Crédit : Mehdi Chebil

Nouvelle carte ADA : "Je ne peux plus payer mon loyer. Mes propriétaires m'hébergent en échange de petits travaux"

Par [Julia Dumont](#) Publié le : 02/01/2020

Hervé Traoré est demandeur d'asile. Originaire de Côte d'Ivoire, il vit en colocation dans un appartement près de Vannes mais, en raison du changement de fonctionnement de la carte ADA, il ne peut plus payer son loyer depuis le mois de novembre.

"Ça fait un an que je vis en Bretagne. Quand je suis arrivé en France, je vivais à Nantes. J'ai vécu pendant un ou deux mois dans un camp avec des Somaliens, dans la rue. Puis j'ai été hébergé par une famille à Lorient, mais ça s'est mal passé parce qu'ils voulaient que je fasse tout dans la maison, ils abusaient de moi. Le mari était alcoolique, il rentrait saoul le soir et il tapait tout le monde.

Je suis venu à Vannes (Morbihan) et j'ai raconté cette histoire à une association qui m'a aidé. Ils m'ont trouvé une autre famille à Vannes. Là, ça s'est beaucoup mieux passé. J'étais nourri et logé. Mais c'était un hébergement à durée déterminée. Ça s'est terminé en février 2019.

Depuis février 2019, je vis en colocation dans un appartement à Ploeren. J'ai 450 euros d'allocations pour demandeur d'asile et mon loyer est de 200 euros. Il y a encore quelques mois, je le payais en liquide parce que je n'ai pas de compte en banque. Mais depuis novembre ce n'est plus possible : [je ne peux plus retirer de liquide avec la nouvelle carte ADA](#).

J'ai trouvé un arrangement avec les propriétaires qui sont ivoiriens aussi. Ils m'hébergent contre des prestations : je fais du jardinage, je m'occupe de l'appartement... Cela leur évite d'embaucher une femme de ménage ou un jardinier.

>> À relire : "[Avec la nouvelle carte ADA, on est obligés d'aller dans les grandes surfaces où l'argent file vite](#)"

"Je n'ai pas d'autre solution"

De toute façon je n'ai pas le choix : c'est soit ça, soit je me retrouve au 115. J'ai beaucoup de chance d'être tombé sur une Ivoirienne, c'est quelqu'un de bien.

C'est plutôt un bon arrangement mais je ne sais pas combien de temps ça va durer. L'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration) aurait dû nous prévenir avant de prendre cette décision [[depuis le 5 novembre 2019 les bénéficiaires de la carte ADA ne peuvent plus retirer d'argent](#) mais uniquement payer avec, NDLR]. Ça a été tellement soudain que j'ai failli me retrouver à la porte. J'aimerais bien que l'Ofii nous explique pourquoi ils ont décidé ça. Je suis allé voir sur leur site, il n'y avait aucune explication. Comment trouver une solution maintenant ? Il n'y en a pas. Il faut que je fasse avec les moyens du bord, c'est-à-dire le ménage et quelques petits services.

Je n'ai pas d'autre solution. À Vannes, il n'y a que deux associations qui hébergent les migrants : [Bienvenue 56](#) et [Welcome](#). Welcome n'a plus de place et Bienvenue 56 s'est déjà occupée de moi. Je les ai recontactés, ils m'ont dit qu'ils avaient beaucoup de nouveaux venus donc ils ne peuvent plus s'occuper des anciens. En plus, ils doivent gérer les familles en priorité.

"Je me suis dit que je ne pouvais plus vivre dans mon pays"

Je suis parti de Côte d'Ivoire pour des raisons politiques. Pendant le conflit de 2011, je vivais au Niger où j'ai travaillé pendant un an comme serveur dans un restaurant. Quand je suis retourné en Côte d'Ivoire après le conflit, je me suis retrouvé sous mandat d'arrêt. J'ai été emmené au commissariat et j'ai été accusé d'avoir participé aux exactions. Je n'ai pas eu le temps de savoir ce qu'il m'arrivait que je me suis retrouvé en prison. Je me suis évadé et je suis allé au Burkina Faso. Je suis retourné en Côte d'Ivoire deux ans plus tard et j'ai été arrêté une seconde fois. C'est là que je me suis dit que je ne pouvais plus vivre dans mon pays et que je devais trouver une autre solution.

J'ai montré à la police mon passeport avec les dates d'entrée et de sortie de Côte d'Ivoire mais ils n'ont rien voulu savoir.

Je suis allé au Niger, puis en Libye mais ça s'est très mal passé. Je suis retourné au Burkina Faso. Puis de nouveau au Niger d'où j'ai fait une demande de visa en 2018, que j'ai obtenu. Je suis arrivé en France le 31 juin 2018.

Je croyais que je devais faire une demande titre de séjour. Je suis allé à l'Ofii mais ils m'ont fait comprendre que je ne pouvais pas obtenir de titre de séjour avec un visa de courte durée. Ils m'ont dit de rentrer chez moi et de faire une demande de visa long séjour. Mais ce n'était pas possible. Je me suis lancé dans la procédure de la demande d'asile en octobre 2018.

J'attends toujours la date de mon entretien.